

RCS : ANGERS Code greffe : 4901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ANGERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1990 B 00151 Numéro SIREN : 353 661 614 Nom ou dénomination : ATBS
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2018 sous le numéro de dépôt 263

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
D'ANGERS

19 RUE RENE ROUCHY - BP 80003
49055 ANGERS CEDEX 02
sur le site : www.infogreffe.fr

TEL : 02.41.87.89. (30 ou 31)

RECEPISSE DE DEPOT

GIE BELLEVUE GIE BELLEVUE - EMERIAU
BERNARD

5 RUE THOMAS EDISON
49460 Montreuil-Juigné

V/REF :

N/REF : 90 B 151 / 2019-B-263

Le greffier du tribunal de commerce d'Angers certifie qu'il a reçu le 26/11/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

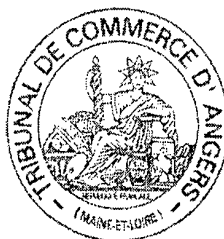
ATBS
Société par actions simplifiée
Zone Industrielle du Haut Coudray
49460 Montreuil Juigné

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2019-B-263 le 26/11/2018

R.C.S. ANGERS 353 661 614 (90 B 151)

Fait à ANGERS le 26/11/2018,

LE GREFFIER



M. M. M.

Documents destinés au greffe

SOCIETE ATBS
Société par Actions Simplifiée au capital de 700 000 Euros
Siège Social : Zone Industrielle du Haut Coudray
49460 MONTREUIL JUIGNE



R.C.S. Angers B 353 661 614

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2018

TROISIEME RESOLUTION

AFFECTATION DU RESULTAT

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 254 794,44 € de la manière suivante :

- Distribution de dividendes	199 994,31 €
Chaque actionnaire percevra un dividende unitaire de 19,59 €	
- Autres réserves	54 800,13 €

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 19,59 €.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social au plus tard au 30 juin 2018.

Avertissement : Les revenus et gains du capital perçus par les personnes physiques (pour l'essentiel, dividendes d'actions), auparavant taxés selon le barème progressif de l'impôt sur le revenu (IR), sont soumis, à compter de 2018, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU, aussi appelé flat tax) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, ce qui se traduit par une taxation globale de 30%.

Le PFU s'applique de plein droit sauf si le contribuable décide de soumettre ses revenus mobiliers au barème progressif de l'IR (1). Cette option, expresse et irrévocable, est globale (elle porte sur l'ensemble des revenus et gains entrant dans le champ d'application du PFU). Elle doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus et au plus tard avant la date limite de déclaration.

En pratique, Les dividendes versés à partir du 1^{er} janvier 2018 à des associés personnes physiques domiciliés en France sont donc, en principe, lors de leur versement, soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) obligatoire de 12,8%.

Toutefois, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs et à 75 000 € pour les contribuables soumis à une imposition commune peuvent demander à être dispensées de ce prélèvement. Ces personnes formulent, sous leur responsabilité, leur demande de dispense au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement des revenus, en produisant, auprès de la société, une attestation sur l'honneur indiquant que leur revenu fiscal de référence figurant sur l'avis d'imposition établi au titre des revenus de l'avant-dernière année précédant le paiement des revenus est inférieur aux montants susmentionnés.

Au final, Pour les associés qui se voient appliquer le prélèvement de 12,8%, la société versera un dividende amputé

de 30% (12,8% + 17,2% de prélèvements sociaux) et la somme correspondante sera versée directement au trésor.

Pour l'imposition définitive, ils sont soumis à l'IR au taux forfaitaire de 12.8%% (PFU) ou, sur option globale, au barème progressif après application de l'abattement de 40% (CGI art. 158-3, 2° à 4°). Le prélèvement (PFNL) s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré.

(1) Rappel : **En cas d'option au barème progressif de l'IR**, Conformément au 2° de l'article 158-3 du Code général des impôts, ce dividende est éligible à l'abattement de 40%. Il est toutefois rappelé que la possibilité de pratiquer effectivement l'abattement susvisé est fonction de la situation du bénéficiaire des revenus et du régime d'imposition qui lui est applicable.

A ce titre, Les dividendes versés à partir du 1^{er} janvier 2018 à des associés personnes physiques domiciliés en France sont, sauf dispense, soumis à un prélèvement forfaitaire non libératoire (PFNL) obligatoire de 12,8%, puis sont soumis au barème progressif de l'IR après application de l'abattement de 40% (CGI art. 158-3, 2° à 4°). Ce prélèvement (PFNL) s'impute sur l'impôt sur le revenu dû au titre de l'année au cours de laquelle il a été opéré. Pour ces personnes, Une fraction de la CSG acquittée à la source comprise dans les prélèvements sociaux, est déductible du revenu imposable de l'année de son paiement pour le barème progressif. Cette fraction est de 6.8% pour les dividendes versés à compter du 1^{er} janvier 2018 (5,1% auparavant).

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

	Dividendes Total	Dividende Unitaire
Exercice 2016	300 042,51 €	29,39 € éligible à l'abattement de 40% pour les p.p
Exercice 2015	290 037,69 €	28,41 € éligible à l'abattement de 40% pour les p.p
Exercice 2014	349 964,52 €	34,28 € éligible à l'abattement de 40% pour les p.p

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Documents destinés au Greffe
Copie Certifiée conforme à l'original



SAS A.T.B.S.
Z.I. du Haut Coudray
49460 MONTREUIL JUIGNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Documents destinés au Greffe
Copie Certifiée conforme à l'original

SAS A.T.B.S.

Z.I. du Haut Coudray

49460 MONTREUIL JUIGNE

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **2 694 227** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **5 694 111** euros et un total **charges** de **5 439 317** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **254 794** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

En application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), un test de dépréciation du fonds de commerce a été réalisé.

Au regard de ce test, le fonds de commerce ne présente pas de perte de valeur.

En conséquence, aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Pour les biens non décomposables, la société a adopté les mesures de simplification visant les PME, en

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

retenant la durée d'usage pour déterminer leurs plans d'amortissement.

Cependant, certaines immobilisations spécifiques non décomposables mais significatives (matériels de production et matériels de transport) sont amorties économiquement suivant leur durée d'utilité, les durées d'usage antérieurement pratiquées étant maintenues pour le calcul de l'amortissement fiscal, l'amortissement dérogatoire constatant cette différence de méthode.

Les catégories de biens décomposés peuvent éventuellement concerner les agencements des constructions, certains matériels de production spécifiques (dont outillages et logiciels adaptés) et certains matériels de transport de marchandises.

Ces biens sont amortis économiquement suivant leur durée d'utilité (variables suivant la structure et les différents composants de chaque catégorie), les durées d'usage antérieurement pratiquées étant maintenues pour le calcul de l'amortissement fiscal, l'amortissement dérogatoire constatant cette différence de méthode.

Le tableau ci-après résume les modes et durées d'amortissements pratiqués:

Typologie d'actifs	Méthode d'amortissement	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Installations techniques, Matériel industriel	Linéaire Linéaire et décomposition	de 5 à 6 ans 8 ans pour matériel spécifique
Outillage	Dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	de 7 à 8 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Elle est Calculée à partir des différents lots identifiables de chaque article concerné (uniquement matières premières), en retenant distinctement la plus basse des deux valeurs entre le prix de revient et le cours au dernier jour de l'exercice (ou valeur actuelle qui s'apprécie en fonction du prix de marché).

Une provision complémentaire peut être effectuée au regard de l'ancienneté ou de la non rotation des articles en stock, conduisant de ce fait à appliquer un pourcentage de dépréciation sur ceux-ci.

La provision pour dépréciation constatée sur l'exercice est de 32 136€, la reprise sur provision étant de 26 264€.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intéressement des salariés

Un accord d'intéressement a été signé en date du 29 juin 2017 pour une durée de 3 ans, en renouvellement de celui mis en place sur la société en date du 27 juin 2014.

Pour la première année d'application du nouvel accord, le compte de résultat de l'exercice clos intègre donc une charge d'intéressement de 20 456€ et de forfait social de 4 091€.

Crédit Impôt pour Compétitivité et l'Emploi (CICE)

La 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1^{er} janvier 2013, dispositif ayant les caractéristiques suivantes :

- Un crédit d'impôt de 4 % calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1^{er} janvier 2013 ; le taux est ensuite porté à 6 % à compter du 1^{er} janvier 2014 et 7% pour l'année 2017.

Ainsi, à la clôture de l'exercice 2017, le montant de l'engagement du CICE comptabilisé au crédit du compte 699000 "Crédit d'Impôts" s'élève à 51 549 € (dont quote-part Cice gie Bellevue 1 759 €).

La société ayant choisi la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt société, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôts ne sont pas impactés.

L'incidence est neutre sur le plan fiscal, le CICE étant non imposable et n'intervenant pas dans le calcul de la CVAE de l'entreprise.

Par ailleurs, les modalités d'utilisation du crédit d'impôt telles que précisées dans l'article 244 quater C du CGI ont été appliquées. Le C.I.C.E. de l'exercice précédent a ainsi permis le financement de l'amélioration de la compétitivité à travers des efforts en matière :

- d'investissements
- de formation
- de recrutement

Engagements de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été calculés selon les dispositions de la convention Collective de la métallurgie.

Elle garantit aux salariés une indemnité de départ variable en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise et de leur rémunération.

Fonction de différentes hypothèses retenues (âge de départ en retraite, départ volontaire, taux d'actualisation, taux de hausse salariale, taux de rotation des effectifs et taux de charges sociales applicable), les engagements de retraite sont évalués en fonction des données actualisées au 31/12/2017.

Le montant de l'engagement de retraite ainsi calculé, dont charges sociales, s'élève à 60 808 €, et, est couvert par des versements annuels à une assurance indemnité de fin de carrière, pour un montant valorisé à 60 808 €.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	22 320	22 320	
	Clients douteux ou litigieux	76 121	76 121	
	Autres créances clients	1 011 242	1 011 242	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	600	600	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582	582	
	Impôts sur les bénéfices	113 577	113 577	
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 484	26 484	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	1 039	1 039	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	9 521	9 521	
	Charges constatées d'avances			
TOTAL DES CREANCES		1 261 487	1 261 487	
Prêts accordés en cours d'exercice		1 000		
Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 000		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	387 996	118 503	269 493	
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	579 447	579 447		
	Personnel et comptes rattachés	106 145	106 145		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 559	139 559		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 115	15 115		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	847	847		
	Groupe et associés	3 530	3 530		
	Autres dettes	66 411	66 411		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		1 299 051	1 029 558	269 493	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		340 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice		93 154			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	101 503		10 461			111 964
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 503		10 461			111 964
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 552 001		360 748			1 912 750
	Instal., agencement, aménagement divers	160 225		12 000			172 225
	Matériel de transport	348 906					348 906
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 828		5 595			35 423
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 090 960		378 344			2 469 303
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	22 320		1 000		1 000	22 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 320		1 000		1 000	22 320
TOTAL		2 214 783		389 805		1 000	2 603 588

Amortissements

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	72 022	2 933		74 955
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 022	2 933		74 955
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 423 159	59 348		1 482 507
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	117 973	15 053		133 027
	Matériel de transport	155 473	58 711		214 185
	Matériel de bureau, mobilier	29 458	2 432		31 890
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 726 064	135 544		1 861 608
TOTAL		1 798 086	138 476		1 936 563

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles		326		2 040			(1 714)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		326		2 040			(1 714)
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels	19 783						19 783
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport	5 796			11 929			(6 133)
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	25 579			11 929			13 650
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	25 579	326		13 969			11 936
TOTAL GENERAL NON VENTILE			25 905			13 969	11 936

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	118 319	25 905	13 969	130 255
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	118 319	25 905	13 969	130 255
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	26 264	32 136	26 264	32 136
	Sur comptes clients	54 961	3 138		58 099
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	81 225	35 274	26 264	90 235
TOTAL GENERAL		199 545	61 179	40 233	220 490
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			35 274 25 905	26 264 13 969	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		4 189
Autres créances		4 189
<i>Frs/r.r.r à obtenir</i>	663	
<i>Etat produits à recevoir</i>	1 039	
<i>Produits à recevoir div.organ.</i>	2 487	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		261 246
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		52
<i>Int courus s/emp. bancaire</i>	52	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 469
<i>Fournisseurs ftes n/parvenues</i>	31 469	
Dettes fiscales et sociales		167 604
<i>Dettes provisions congés</i>	76 152	
<i>Personnel autres charg. à payer</i>	28 090	
<i>Dettes ch. sociales s/prov. cp</i>	33 454	
<i>Organ. sociaux ch. à payer</i>	29 908	
Autres dettes		62 121
<i>Clients avoirs à établir</i>	59 393	
<i>Divers charges à payer</i>	2 728	

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	84 523	74 955	9 569	2 040
	Fonds commercial (1)	27 441		27 441	27 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	1 912 750	1 482 507	430 243	128 842
	Autres immobilisations corporelles	556 554	379 101	177 453	236 054
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	22 320		22 320	22 320
TOTAL (II)		2 603 588	1 936 563	667 025	416 697
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	350 716	32 136	318 580	274 308
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	69 142		69 142	76 058
	Marchandises	4 770		4 770	9 086
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 087 364	58 099	1 029 264	998 223
	Autres créances	151 802		151 802	95 344
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	453 643		453 643	585 217
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (III)	2 117 438	90 235	2 027 202	2 038 235
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 721 025	2 026 798	2 694 227	2 454 932

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

22 320

22 320

(3) dont créances à plus d'un an

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2017
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

--

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Néant			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

--

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	700 000	700 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14 550	14 550
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	70 000	70 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	225 577	165 328
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	254 794	360 291
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	130 255	118 319
	Total des capitaux propres	1 395 176	1 428 489
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	387 996	141 174
	Emprunts et dettes financières divers	3 530	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	579 447	521 237
	Dettes fiscales et sociales	260 820	323 024
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	847	
	Autres dettes	66 411	41 008
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	1 299 051	1 026 443
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 694 227	2 454 932
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	254 794,44	360 291,10
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	1 029 558	972 854
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	52 606		52 606	62 337
	Production vendue (Biens)	5 532 643	4 485	5 537 128	5 428 036
	Production vendue (Services et Travaux)	44 919		44 919	65 240
	Montant net du chiffre d'affaires	5 630 168	4 485	5 634 653	5 555 614
	Production stockée			(6 916)	402
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			45 519	58 701
	Autres produits			49	22
	Total des produits d'exploitation (1)			5 673 306	5 614 739
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			33 377	47 801
	Variation de stock			4 316	(3 997)
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 408 178	2 292 974
	Variation de stock			(50 144)	(32 272)
	Autres achats et charges externes			1 520 745	1 390 074
	Impôts, taxes et versements assimilés			52 105	51 182
	Salaires et traitements			826 584	801 040
	Charges sociales du personnel			361 097	354 956
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			138 476	133 982
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			35 274	39 272
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			21	6 042
	Total des charges d'exploitation (2)			5 330 030	5 081 053
RESULTAT D'EXPLOITATION				343 275	533 686

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

RESULTAT D'EXPLOITATION		343 275	533 686
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	42	359
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 994	1 273
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 036	1 632
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 475	9 617
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8 475	9 617
RESULTAT FINANCIER		(6 440)	(7 985)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		336 835	525 700
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 801	4 767
	Sur opérations en capital		8 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	13 969	15 619
	Total des produits exceptionnels	18 770	28 387
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		4 741
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 905	19 474
	Total des charges exceptionnelles	25 905	24 214
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(7 135)	4 173
PARTICIPATION DES SALAIRES		20 456	31 925
IMPOTS SUR LES BENEFICES		54 450	137 657
TOTAL DES PRODUITS		5 694 111	5 644 757
TOTAL DES CHARGES		5 439 317	5 284 466
RESULTAT DE L'EXERCICE		254 794	360 291

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

42

359



Becouze

Membre indépendant de Crowe Horwath International

S.A.S. ATBS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

S.A.S. ATBS
Adresse : Z.I. du Haut Coudray
49460 MONTREUIL-JUIGNE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Assemblée Générale de la société ATBS,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ATBS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle, conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

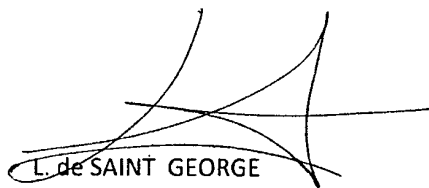
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne.
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à ANGERS, le 20 juin 2018

Le Commissaire aux Comptes
BECOUZE



L. de SAINT GEORGE
Associé



V. GOISLOT
Associé

Ce rapport comprend 25 pages.

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2017			31/12/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	84 523	74 955	9 569	2 040
	Fonds commercial (1)	27 441		27 441	27 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 912 750	1 482 507	430 243	128 842
	Autres immobilisations corporelles	556 554	379 101	177 453	236 054
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	22 320		22 320	22 320
TOTAL (II)		2 603 588	1 936 563	667 025	416 697
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	350 716	32 136	318 580	274 308
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis	69 142		69 142	76 058
	Marchandises	4 770		4 770	9 086
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 087 364	58 099	1 029 264	998 223
	Autres créances	151 802		151 802	95 344
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	453 643		453 643	585 217
	Charges constatées d'avance				
TOTAL (III)		2 117 438	90 235	2 027 202	2 038 235
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		4 721 025	2 026 798	2 694 227	2 454 932

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

22 320

22 320

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	700 000	700 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	14 550	14 550
	Ecart de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	70 000	70 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	225 577	165 328
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	254 794	360 291
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	130 255	118 319
Total des capitaux propres		1 395 176	1 428 489
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	387 996	141 174
	Emprunts et dettes financières divers	3 530	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	579 447	521 237
	Dettes fiscales et sociales	260 820	323 024
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	847	
	Autres dettes	66 411	41 008
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		1 299 051	1 026 443
	Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF		2 694 227	2 454 932
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		254 794,44	360 291,10
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		1 029 558	972 854
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2017

31/12/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	52 606		52 606	62 337
	Production vendue (Biens)	5 532 643	4 485	5 537 128	5 428 036
	Production vendue (Services et Travaux)	44 919		44 919	65 240
	Montant net du chiffre d'affaires	5 630 168	4 485	5 634 653	5 555 614
	Production stockée			(6 916)	402
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			45 519	58 701
	Autres produits			49	22
	Total des produits d'exploitation (1)			5 673 306	5 614 739
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			33 377	47 801
	Variation de stock			4 316	(3 997)
	Achats de matières et autres approvisionnements			2 408 178	2 292 974
	Variation de stock			(50 144)	(32 272)
	Autres achats et charges externes			1 520 745	1 390 074
	Impôts, taxes et versements assimilés			52 105	51 182
	Salaires et traitements			826 584	801 040
	Charges sociales du personnel			361 097	354 956
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			138 476	133 982
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations			35 274	39 272
	- sur actif circulant				
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			21	6 042
	Total des charges d'exploitation (2)			5 330 030	5 081 053
RESULTAT D'EXPLOITATION				343 275	533 686

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2017	31/12/2016
RESULTAT D'EXPLOITATION		343 275	533 686
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	42	359
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	1 994	1 273
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		2 036	1 632
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	8 475	9 617
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		8 475	9 617
RESULTAT FINANCIER		(6 440)	(7 985)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		336 835	525 700
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	4 801	4 767
	Sur opérations en capital		8 000
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	13 969	15 619
	Total des produits exceptionnels	18 770	28 387
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		4 741
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	25 905	19 474
Total des charges exceptionnelles		25 905	24 214
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(7 135)	4 173
PARTICIPATION DES SALAIRES		20 456	31 925
IMPOTS SUR LES BENEFICES		54 450	137 657
TOTAL DES PRODUITS		5 694 111	5 644 757
TOTAL DES CHARGES		5 439 317	5 284 466
RESULTAT DE L'EXERCICE		254 794	360 291
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		42	359
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 2 694 227 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 5 694 111 euros et un total **charges** de 5 439 317 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 254 794 euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2017** et finit le **31/12/2017**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

En application du règlement n° 2015-06 du 23 novembre 2015 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), un test de dépréciation du fonds de commerce a été réalisé.

Au regard de ce test, le fonds de commerce ne présente pas de perte de valeur.

En conséquence, aucune dépréciation n'a été constatée dans les comptes de l'exercice.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Pour les biens non décomposables, la société a adopté les mesures de simplification visant les PME, en

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

retenant la durée d'usage pour déterminer leurs plans d'amortissement.

Cependant, certaines immobilisations spécifiques non décomposables mais significatives (matériels de production et matériels de transport) sont amorties économiquement suivant leur durée d'utilité, les durées d'usage antérieurement pratiquées étant maintenues pour le calcul de l'amortissement fiscal, l'amortissement dérogatoire constatant cette différence de méthode.

Les catégories de biens décomposés peuvent éventuellement concerner les agencements des constructions, certains matériels de production spécifiques (dont outillages et logiciels adaptés) et certains matériels de transport de marchandises.

Ces biens sont amortis économiquement suivant leur durée d'utilité (variables suivant la structure et les différents composants de chaque catégorie), les durées d'usage antérieurement pratiquées étant maintenues pour le calcul de l'amortissement fiscal, l'amortissement dérogatoire constatant cette différence de méthode.

Le tableau ci-après résume les modes et durées d'amortissements pratiqués:

Typologie d'actifs	Méthode d'amortissement	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Installations techniques, Matériel industriel	Linéaire Linéaire et décomposition	de 5 à 6 ans 8 ans pour matériel spécifique
Outillage	Dégressif	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	de 4 à 6 ans
Matériel de bureau et informatique	Dégressif	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	de 7 à 8 ans

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Elle est Calculée à partir des différents lots identifiables de chaque article concerné (uniquement matières premières), en retenant distinctement la plus basse des deux valeurs entre le prix de revient et le cours au dernier jour de l'exercice (ou valeur actuelle qui s'apprécie en fonction du prix de marché).

Une provision complémentaire peut être effectuée au regard de l'ancienneté ou de la non rotation des articles en stock, conduisant de ce fait à appliquer un pourcentage de dépréciation sur ceux-ci.

La provision pour dépréciation constatée sur l'exercice est de 32 136€, la reprise sur provision étant de 26 264€.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Intéressement des salariés

Un accord d'intéressement a été signé en date du 29 juin 2017 pour une durée de 3 ans, en renouvellement de celui mis en place sur la société en date du 27 juin 2014.

Pour la première année d'application du nouvel accord, le compte de résultat de l'exercice clos intègre donc une charge d'intéressement de 20 456€ et de forfait social de 4 091€.

Crédit Impôt pour Compétitivité et l'Emploi (CICE)

La 3^{ème} loi de finances rectificative pour 2012 a mis en place le CICE à compter du 1^{er} janvier 2013, dispositif ayant les caractéristiques suivantes :

- Un crédit d'impôt de 4 % calculé par année civile assis sur les rémunérations inférieures

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

ou égales à 2,5 SMIC versées à compter du 1^{er} janvier 2013 ; le taux est ensuite porté à 6 % à compter du 1^{er} janvier 2014 et 7% pour l'année 2017.

Ainsi, à la clôture de l'exercice 2017, le montant de l'engagement du CICE comptabilisé au crédit du compte 699000 "Crédit d'Impôts" s'élève à 51 549 € (dont quote-part Cice gie Bellevue 1 759 €).

La société ayant choisi la comptabilisation du CICE en diminution de l'impôt société, le résultat d'exploitation et le résultat courant avant impôts ne sont pas impactés.

L'incidence est neutre sur le plan fiscal, le CICE étant non imposable et n'intervenant pas dans le calcul de la CVAE de l'entreprise.

Par ailleurs, les modalités d'utilisation du crédit d'impôt telles que précisées dans l'article 244 quater C du CGI ont été appliquées. Le C.I.C.E. de l'exercice précédent a ainsi permis le financement de l'amélioration de la compétitivité à travers des efforts en matière :

- d'investissements
- de formation
- de recrutement

Engagements de fin de carrière

Les engagements de retraite ont été calculés selon les dispositions de la convention Collective de la métallurgie.

Elle garantit aux salariés une indemnité de départ variable en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise et de leur rémunération.

Fonction de différentes hypothèses retenues (âge de départ en retraite, départ volontaire, taux d'actualisation, taux de hausse salariale, taux de rotation des effectifs et taux de charges sociales applicable), les engagements de retraite sont évalués en fonction des données actualisées au 31/12/2017.

Le montant de l'engagement de retraite ainsi calculé, dont charges sociales, s'élève à 60 808 €, et, est couvert par des versements annuels à une assurance indemnité de fin de carrière, pour un montant valorisé à 60 808 €.

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

	31/12/2017	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières	22 320	22 320
	Clients douteux ou litigieux	76 121	76 121
	Autres créances clients	1 011 242	1 011 242
	Créances représentatives des titres prêtés		
	Personnel et comptes rattachés	600	600
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	582	582
	Impôts sur les bénéfices	113 577	113 577
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 484	26 484
	Autres impôts, taxes versements assimilés		
	Divers	1 039	1 039
	Groupe et associés		
	Débiteurs divers	9 521	9 521
	Charges constatées d'avances		
	TOTAL DES CREANCES	1 261 487	1 261 487
Prêts accordés en cours d'exercice		1 000	
Remboursements obtenus en cours d'exercice		1 000	
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

	31/12/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles			
	Autres emprunts obligataires			
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max à l'origine			
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	387 996	118 503	269 493
	Emprunts et dettes financières divers			
	Fournisseurs et comptes rattachés	579 447	579 447	
	Personnel et comptes rattachés	106 145	106 145	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	139 559	139 559	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	15 115	15 115	
	Obligations cautionnées			
	Autres impôts, taxes et assimilés			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	847	847	
	Groupe et associés	3 530	3 530	
	Autres dettes	66 411	66 411	
	Dette représentative de titres empruntés			
	Produits constatés d'avance			
	TOTAL DES DETTES	1 299 051	1 029 558	269 493
Emprunts souscrits en cours d'exercice		340 000		
Emprunts remboursés en cours d'exercice		93 154		
Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Immobilisations

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2017
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virement p à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	101 503		10 461			111 964
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	101 503		10 461			111 964
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 552 001		360 748			1 912 750
	Instal., agencement, aménagement divers	160 225		12 000			172 225
	Matériel de transport	348 906					348 906
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	29 828		5 595			35 423
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 090 960		378 344			2 469 303
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	22 320		1 000		1 000	22 320
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	22 320		1 000		1 000	22 320
TOTAL		2 214 783		389 805		1 000	2 603 588

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2017
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	72 022	2 933		74 955
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 022	2 933		74 955
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 423 159	59 348		1 482 507
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	117 973	15 053		133 027
	Matériel de transport	155 473	58 711		214 185
	Matériel de bureau, mobilier	29 458	2 432		31 890
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 726 064	135 544		1 861 608
TOTAL		1 798 086	138 476		1 936 563

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles		326		2 040			(1 714)
TOTAL IMMOB INCORPORELLES		326		2 040			(1 714)
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels	19 783						19 783
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport	5 796			11 929			(6 133)
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES	25 579			11 929			13 650
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL	25 579	326		13 969			11 936
TOTAL GENERAL NON VENTILE			25 905			13 969	11 936

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2017
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	118 319	25 905	13 969	130 255
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	118 319	25 905	13 969	130 255
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	26 264	32 136	26 264	32 136
	Sur comptes clients	54 961	3 138		58 099
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	81 225	35 274	26 264	90 235
TOTAL GENERAL		199 545	61 179	40 233	220 490
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			35 274 25 905	26 264 13 969	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

ANNEXE - Elément 6.10

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Produits à recevoir		4 189
Autres créances		4 189
<i>Frs/ r.r.r à obtenir</i>	663	
<i>Etat produits à recevoir</i>	1 039	
<i>Produits à recevoir div.organ.</i>	2 487	

ANNEXE - Elément 6.11

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2017

Total des Charges à payer		261 246
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		52
<i>Int courus s'emp. bancaire</i>	52	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		31 469
<i>Fournisseurs fres n/parvenues</i>	31 469	
Dettes fiscales et sociales		167 604
<i>Dettes provisions congés</i>	76 152	
<i>Personnel autres charg. à payer</i>	28 090	
<i>Dettes ch. sociales s/prov. cp</i>	33 454	
<i>Organ. sociaux ch. à payer</i>	29 908	
Autres dettes		62 121
<i>Clients avoirs à établir</i>	59 393	
<i>Divers charges à payer</i>	2 728	

ANNEXE - Elément 6.13

Charges à répartir

Etat exprimé en euros

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 31/12/2017
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

--

ANNEXE - Elément 6.12

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros		Période	Montants	31/12/2017
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION				
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL				

ANNEXE - Elément 6.12

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2017
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION Néant			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Détermination du Résultat Fiscal

Etat exprimé en euros

31/12/2017

REINTEGRATIONS	Bénéfice comptable de l'exercice	254 794	
	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés de sociétés soumises à l'I.R.		
	Rémunération du travail de son conjoint		
	Avantages personnels non déductibles (Sauf amortissement)		
	Amortissement excédentaires et autres amortissements non déductibles	6 873	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du CGI		
	Taxe sur les véhicules des sociétés	1 370	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		
	Provisions et charges à payer non déductibles		
	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs		
	Amendes et pénalités		
	Charges financières		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI		
	Impôts sur les sociétés	105 999	
	Quote part dans les bénéfices réalisés par une société de personne ou un GIE	3 428	
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 15% ou 19% (12,8% pour imposition IR)		
	Moins-values nettes à long terme relevant du taux à 0 %		
DEDUCTIONS	Plus values nettes à court terme		
	Plus-values soumises au régime de fusions		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM		
	Réintégrations diverses	16 000	
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage		
	TOTAL I	388 464	
	Perte comptable de l'exercice		
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un GIE		
	Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrés...		
	Plus-values nettes à long terme imposées aux taux de 15% (12,8% pour imposition IR)		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 0%		
	Plus-values nettes à long terme imposées au taux de 19%		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures		
	Plus-values nettes à long terme imputées sur les déficits antérieurs		
	Autres plus-values imposées au taux de 19%		
	Fraction des plus values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée		
	Produit net des actions et parts d'intérêts / Quote part frais		
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer		
	Majoration d'amortissements		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM		
	Déductions diverses		58 466
	Déductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage		
	TOTAL II		58 466
RESULTAT	Déficit exercice reporté en arrière		
	Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
TOTAUX		388 464	58 466
RESULTAT FISCAL		329 998	
BENEFICE (Col 1) PERTE (Col 2)			

Dettes garanties par des Suretés Réelles

Etat exprimé en euros				
Nat. Dette		Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2017
NEANT				
		TOTAL		

Capital social

Etat exprimé en euros		31/12/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 209,00	68,5670	700 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 209,00	68,5670	700 000,00

Effectif moyen

		31/12/2017	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		4	
	Professions intermédiaires			
	Employés		2	
	Ouvriers		19	7
	TOTAL		25	7

Identité de la société mère consolidant les comptes

31/12/2017

DENOMINATION SOCIALE - SIEGE SOCIAL	FORME	CAPITAL	% DETENU
HOLDING TORTIGER PARTICIPATIONS ZI DU HAUT COUDRAY 49460 MONTREUIL JUIGNE	SA	11 359 540	99,96